

Compte-rendu de la réunion du Conseil de l'ED BS Pays de la Loire du 12 janvier 2026 (visioconférence)

Présents : Caroline Le Guiner, Inès Ravallault, Céline Fassot, Audrey Bihouée, Bruno Le Bizec, Emilie Camberlein, Hélène Libouban, Linda Grimaud, Clara Gourhand, Mathis Barbotin, Dorian McIlroy, Emile Roger, Stéphanie Bonnaud, Jean-Benoît Hardouin, Patricia Parnet, Samuel Besseau, Estelle Bonnin, Julie Gavard, Franck Boury, Alexis Descatha, Xavier Prieur

Excusés : Alexis Descatha, Naomie Belletoise, Karl Rouger, Claire Vinatier, Gaud Dervilly

Invités : Florence Adam, Aurélie Lardeux, Stéphanie Régère, Elise Guillet

La séance s'est ouverte à 14h, l'ordre du jour est présenté par Xavier Prieur.

- 1/ Point budget
- 2/ Procédure d'attribution des CDE 2026
- 3/ La journée scientifique
- 4/ VAE
- 5/ Femmes et sciences
- 6/ Nouveau périmètre des ED à Nantes
- 7/ Prochains conseils

1/ Point budget

Dans le cadre du changement de périmètre des écoles doctorales à compter de 2028, le budget devra être intégralement consommé en 2026 et 2027. Un nouveau budget sera alloué en 2028, sans possibilité de report du reliquat.

L'appel d'offres mobilité n°3 de 2025 a retenu 13 dossiers de très bonne qualité. Il est demandé à la commission internationale de réfléchir à des critères de priorisation des demandes, sans solliciter les directeurs et directrices d'unité pour la validation des dossiers.

Il est proposé d'augmenter le budget mobilité afin de pouvoir satisfaire l'ensemble des demandes (13), pour un montant total de 5 650 €.

La proposition est validée à l'unanimité par les membres du conseil.

Il est décidé de créer un fonds d'aide destiné à la formation et aux écoles thématiques, doté d'une enveloppe de 3 000 € pour le budget 2026. La commission formation est mandatée pour la mise en place de ce fonds d'aide, ainsi que pour l'instruction des demandes.

La proposition est validée à l'unanimité par les membres du conseil.

L'association Nanthèse sollicite une augmentation de son soutien financier pour l'organisation de son congrès, passant de 1 100 € à 1 500 €. Il est toutefois constaté que ce congrès fait doublon avec la Journée scientifique de l'ED.

Xavier Prieur propose l'organisation d'une réunion associant le bureau de l'ED, les représentants élus des doctorants ainsi que les représentants des associations de Nantes et d'Angers.

La proposition de maintenir le soutien financier de l'association Nanthèse à hauteur de 1 100 € est validée à l'unanimité par les membres du Conseil.

2/ Procédure d'attribution des CDE 2026

Le calendrier des contrats doctoraux d'établissement 2026 pour les sites de Nantes et d'Angers est présenté par Julie Gavard. À la suite des retours des encadrants, il est décidé de décaler ce calendrier afin de leur permettre de disposer d'un délai de deux à deux mois et demi avec les étudiants de Master 2 avant tout positionnement sur une thèse.

Le concours d'Angers se déroulera sur une seule journée d'auditions. Les résultats seront communiqués le 1er juillet, le processus de validation de l'établissement différant de celui de Nantes.

Xavier Prieur souligne qu'un nombre significatif d'abandons de thèse intervient en première ou en deuxième année. Il demande aux membres de la commission de diffuser, auprès des directeurs et directrices de thèse, les nouvelles procédures de dépôt des projets doctoraux, disponibles sur le site de l'ED BS.

Il rappelle par ailleurs que le recrutement d'un doctorant ou d'une doctorante sur un financement non fléché est soumis à une procédure de sélection.

Ces procédures ont pour objectif de garantir des recrutements de qualité et d'optimiser les conditions de réussite des doctorants.

Céline Fassot souligne que, l'an passé, le site d'Angers a connu plusieurs désistements de candidats après leur sélection, tandis que, dans le même temps, de plus en plus d'écoles doctorales avancent les dates de leurs concours.

Le sujet fait l'objet d'une discussion.

Il est rappelé qu'un travail doit être mené par les équipes afin de renforcer l'attractivité des projets et des unités, tout en maintenant un niveau d'exigence élevé sur un certain nombre de critères essentiels au recrutement.

3/ La journée scientifique

Linda Grimaud présente le programme de la Journée scientifique, qui se tiendra le mercredi 29 avril 2026 à la Faculté de santé d'Angers.

Dans le cadre de la session dédiée au projet professionnel, une conférence sur le *Work-Life Balance* est proposée à l'ensemble des doctorants, suivie de quatre ateliers

d'une durée de 45 minutes chacun (Bioéthique, Biologie spatiale, Recrutement – PhD Talents, *Work-Life Balance*). Les doctorants seront invités à choisir deux ateliers.

Xavier Prieur propose d'enrichir le programme par l'ajout d'un atelier scientifique supplémentaire, par exemple autour des organoïdes ou d'une thématique méthodologique transversale.

Xavier Prieur souligne que l'une des difficultés rencontrées par les doctorants concerne leur capacité à traduire les activités réalisées au cours de la thèse en compétences clairement identifiables. Il s'interroge sur l'opportunité de proposer, dans le cadre de l'offre de formation, un dispositif de type bilan de compétences.

Aurélie Lardeux précise que des ateliers, animés par Laetitia Point, sont déjà proposés aux doctorants. Ceux-ci ont la possibilité d'ajouter à leur portfolio les compétences acquises durant le doctorat. Cet outil permet notamment de faire le lien entre les blocs de compétences du RNCP et le domaine biologie-santé.

4/ VAE

Évaluation de deux dossiers de VAE, l'un reçu à Nantes Université et l'autre à Angers Université.

Xavier Prieur présente la candidature de Bastien Jamet, docteur en médecine, qui démontre un niveau d'implication très important dans les projets translationnels et une production scientifique significative.

La référente pédagogique HDR proposée est Françoise KRAEBER-BODERE.

Xavier Prieur et Bruno Le Bizec émettent un avis très favorable sur cette candidature.

Proposition pour l'inscription en VAE de Bastien JAMET :

Contre 0 - Abstention 1 - Tous les autres membres du conseil votent « pour ».

Présentation de la candidature d'Adrien Maillot, infirmier diplômé en 2007 et titulaire d'un Master en santé publique est impliqué dans la toxicovigilance. La spécialité du doctorat est une spécialité en épidémiologie. Les publications réalisées sont des publications scientifiques.

Xavier Prieur est favorable à une inscription en VAE.

Des échanges ont lieu concernant la candidature.

Proposition pour l'inscription en VAE de Adrien MAILLOT :

Contre 0 – Abstention 5 – Pour 11

À la demande de Bruno Le Bizec, l'avis du Conseil est assorti de recommandations, notamment concernant la formulation de la question de recherche.

5/ Femmes et sciences

Émilie Camberlein présente l'association *Femmes & Sciences*, fondée en 2000 : <https://www.femmesetsciences.fr/>.

L'association poursuit plusieurs objectifs : promouvoir les femmes scientifiques, encourager les jeunes filles à s'engager dans des carrières scientifiques et constituer un réseau d'entraide. Elle propose également différents groupes de travail.

L'antenne Pays de la Loire, relativement récente, est actuellement structurée par Sophie Conchon du CR2TI. L'objectif principal est de faire connaître l'association et de recruter de nouveaux adhérents. Plusieurs actions sont menées, notamment :

- Un appel à projet pour l'exposition « *La Science taille XX elles* » dans les Pays de la Loire, visant à promouvoir les femmes scientifiques ;
- La participation de l'association à la Journée scientifique de l'ED BS.

6/ Nouveau périmètre des ED à Nantes

Le dispositif des écoles doctorales régionales ne sera pas reconduit lors du prochain mandat, qui débutera en 2028. De nouvelles écoles doctorales seront créées à Angers et à Nantes.

À Nantes, l'école doctorale portera le nom de « Sciences et Technologie de la Santé ». L'US2B ne fera plus partie de l'ED BS, tandis que le laboratoire MIP sera intégré à l'ED. Il n'y aura donc plus de laboratoire purement orienté « Sciences et Technologie ».

Les quatre laboratoires d'Oniris (Laberca, Panther, IECM et NP3) quitteront le périmètre de l'ED BS pour rejoindre l'ED « Sciences physiques, mathématiques, informatique, chimie, sciences de la vie, de l'univers et de l'environnement ».

L'objectif est que les écoles doctorales soient fortement associées aux pôles.

Xavier Prieur précise qu'il ne se portera pas candidat pour cette nouvelle ED.

Céline Fassot s'exprime au sujet du site d'Angers. L'école doctorale comptait auparavant une cinquantaine de doctorants, et l'organisation des nouvelles ED concernera environ une centaine de doctorants.

Le projet prévoit de passer de dix écoles doctorales à environ trois, avec un regroupement des ED VAAME et BS sur Angers. Le pôle végétal sera mis en avant, ce qui suscite des craintes quant à la visibilité du pôle santé.

Céline Fassot précise qu'elle ne se présentera pas pour cette nouvelle ED.

Bruno Le Bizec exprime son mécontentement concernant cette nouvelle organisation.

À ONIRIS, la décision a été prise de manière autoritaire, sans consultation préalable des directeurs et directrices d'unité.

Il indique qu'un courrier devra être adressé au VP Recherche ainsi qu'à Corinne Miral afin de présenter une position considérée comme raisonnable et justifiée.

Il rappelle que les équipes Laberca, Panther et IECM, rattachées à l'ED BS, relèvent pleinement du champ « Biologie-Santé ». Les projets menés avec les unités sous tutelle INRAE ou NP3 en unité propre, s'inscrivent également dans le domaine de la santé.

Leur intégration au sein de l'ensemble « Sciences formelles et sciences naturelles » apparaîtrait inadaptée au regard de leurs thématiques et de leurs activités de recherche.

Il s'oppose donc fermement à ce nouveau périmètre, tant en sa qualité de directeur d'unité que de directeur adjoint de l'ED BS.

7/ Prochains conseils

Lundi 16/03 à 14h → en visio

Mercredi 01/07 à 10h → Nantes